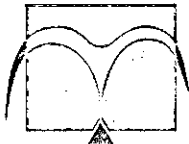
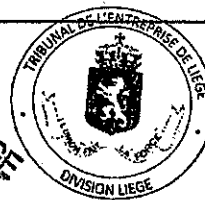


**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19017061

MONITEUR BELGE
25-01-2019
BELGISCH STAATSBLAD



11 JAN. 2019

Greffe

N° d'entreprise : 686 971 420

Dénomination

(en entier) : **MERLIX**

(en abrégé) :

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : rue de Tilleur, 44/34 à 4420 Saint Nicolas
(adresse complète)**Objet(s) de l'acte : Démission - Nomination - transfert du siège social**Extrait de l'AGE du 1^{er} janvier 2019 à 19h00 " (...)

- Les cédants remettent leurs lettres de démission respectives aux cessionnaires. Ceux-ci les acceptent et les signent pour reçu.
- Jacques KARABLIN est nommé gérant de la société.
- Les cessionnaires donnent la décharge entière aux cédants pour l'exercice de leur mandat en tant que gérants, et pour tous les actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions.
- Les cessionnaires actent le fait que les cédants ont libéré 21.580 € de capital et déchargent les cédants quant au solde non libéré du capital social.
- (...)

Extrait de l'AGE du 1^{er} janvier 2019 à 19h45 " (...)

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société vers l'adresse suivante :

rue des Clarisses, 50 à 4000 Liège

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. (...)"

Jacques KARABLIN, gérant,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature